



# Justification sur l'attribution de l'Étiquette environnementale UE Vernis, revêtements pour bois et sols intérieurs (UE II)

Produit testé: **AAROSATIN AQUA TRANSPARENT 552**  
Groupe du produit: **Vernis transparents**  
Catégorie: **B**  
Fabricant / Fournisseur: **AAROLAC AG**



## Caractéristiques du produit

Exempte d'aromate	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Exempte de conservateurs du film	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Exempt d'étiquetage selon la législation suisse en vigueur sur les produits chimiques	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Pauvre en composés organiques volatiles (COV)	niv. 1 <input checked="" type="checkbox"/> niv. 2 <input type="checkbox"/> niv. 3 <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Composée à plus de 95 % de matières premières renouvelables	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Conforme aux exigences techniques	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

## Résultats des tests

Le produit répond aux exigences d'attribution de l'Étiquette environnementale UE II (Vernis, revêtements pour bois et sols intérieurs). Vous trouverez des plus amples informations sur l'Étiquette environnementale sur le site [www.stiftungfarbe.org/fr](http://www.stiftungfarbe.org/fr).

Le certificat est valable uniquement si le produit testé est répertorié sur le site [www.stiftungfarbe.org/fr](http://www.stiftungfarbe.org/fr), et si le fabricant/fournisseur participe au programme de l'Étiquette environnementale de la Fondation Suisse Couleur. Il est interdit au titulaire du certificat de le transmettre à des tiers. Attention: tout abus entraînera des poursuites pénales. Le certificat perd sa validité si les composants du produit testé font l'objet de modifications et des nouveaux tests doivent alors être réalisés.

Winterthur, 16.12.2021

Signature Fondation Suisse Couleur

Signature Secrétariat technique